

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 8 septembre 2014 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Amanda St. Jean, Michèle Logue-Wakeling, Joanne Mayer, Lynn Visentin, et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor.

2) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

1. Panneau de remorquage installé au quai municipal
2. Achat des panneaux signalisation « no wake » en cour

3) PROCÈS-VERBAUX

#135-09-2014

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 11 août 2014 soit accepté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(4) ORDRE DU JOUR

#136-09-2014

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté, mais que l'item 6.1.6 soit reporté afin de prendre connaissance de nouvelles informations et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(5) FACTURES À PAYER

#137-09-2014

IL EST RÉSOLU QUE la liste #09-2014 des factures à payer totalisant un montant de 75 037,98\$ soit par la présente acceptée telle que présentée;

ET QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #137-09-2014, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

(6) RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente un rapport verbal de ses activités pour le mois d'août.

6.1 ADMINISTRATION

(6.1.1) RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Un bref rapport est présenté par la conseillère Joanne Mayer, Présidente du comité exécutif.

(6.1.2) AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 211 du Code municipal, la directrice générale est responsable de l'administration de la municipalité;

CONSIDÉRANT que pour assurer le bon fonctionnement de la municipalité elle doit pouvoir signer des documents provenant de banques, fournisseurs et autres ainsi que des quittances nécessaires à l'administration générale;

#138-09-2014

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil accorde à la directrice générale, Franceska Gnarowski, l'autorisation de signature pour tous documents et quittances reliés au bon fonctionnement de la municipalité.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St.Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.3) CIMA - TAXE D'ASSISE

CONSIDÉRANT que la portion de la taxe d'assise dont Low sera bénéficiaire pour les années 2014-2018 a été annoncée et confirmée;

CONSIDÉRANT que le conseil doit assurer que le réseau d'aqueduc est conforme avant de procéder aux travaux de voirie;

CONSIDÉRANT qu'une étude du réseau d'aqueduc ne peut être effectuée que par une firme d'ingénierie;

CONSIDÉRANT que le conseil se dote des services de CIMA depuis plusieurs années pour effectuer ce genre d'étude;

#139-09-2014

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve que la firme CIMA soit retenu pour effectuer l'étude du réseau d'aqueduc à Low.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.4) MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION # 100-06-2014 CRÉDIT BAIL

CONSIDÉRANT que la municipalité de Low a approuvé un crédit-bail avec la compagnie PNC Equipment Finance_la résolution #100-06-2014 afin d'acheter le camion Western Star pour la voirie;

CONSIDÉRANT que la compagnie PNC Equipment Finance de Montréal a offert de conserver le taux d'intérêt de 3.4% pour une période de cinq (5) année débutant le 15 janvier 2015 pour le financement du camion 10 roues;

CONSIDÉRANT que ce taux d'intérêts est très favorable pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que les 4 paiements de septembre à décembre sont à zéro dollars et que le premier paiement sera en janvier 2015;

CONSIDÉRANT que le camion sera livré le 15 septembre;

CONSIDÉRANT que la compagnie PNC Equipment Finance_charge des intérêts de 2 639,35 \$ à partir du 15 septembre jusqu'au 15 janvier 2015 en plus du premier paiement du mois de janvier 2015;

#140-09-2014

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le paiement des intérêts au montant de 2 639,35 \$ en plus du premier paiement du mois de janvier 2015.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.5) DON

#141-09-2014

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise le don de \$150 à l'église « Our Lady of Sorrows » afin de commémorer Madame Sheila Kealey.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.6) APPUI RÉOLUTION MRCVG – ABATAGE D'ARBRES

Repousser à la prochaine réunion

6.2 VOIRIE

(6.2.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par le conseiller Charles Kealey, Président du comité de la voirie.

(6.2.2) DEMANDE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT la demande auprès du *Programme d'amélioration du réseau routier municipal* pour des travaux sur les chemins McDonald et Burrough;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés incluent la stabilisation de 200 mètres du chemin Burrough au coût approximatif de 30 000 \$ ainsi que 500 mètres du chemin McDonald au coût approximatif de 45 000 \$;

#142-09-2014

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil affirme que les travaux ci-haut mentionnés seront effectués dès que la subvention sera accordée.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.3) SÉCURITÉ CIVILE

(6.3.1) RAPPORT

Rapport est donné par la conseillère Michèle Logue-Wakeling, Présidente du comité de la Sécurité publique.

(6.3.2) VISITES DE PRÉVENTION

CONSIDÉRANT l'engagement de la Municipalité vis-à-vis le Schéma de couverture de risque et ses responsabilités concernant la prévention;

CONSIDÉRANT que par la suite le conseil a adopté la résolution #64-04-2014 adoptant la réglementation #003-2014 portant sur la prévention et la protection contre les incendies;

CONSIDÉRANT que le conseil a également adopté le Plan de prévention par voie de résolution #96-06-2014;

#143-09-2014

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le Conseil autorise le commencement des visites de préventions par le service d'incendie sur les chemins McDonald, Neely, Montague, Victor, Summers, Tremblay, Legault, Pelletier, Nymark, Du Rochers, Hall, Beauchamp, Robitaille, Domaine-de-l'entre-deux, Lemieux, Marie-Reine, Des Piverts, de la Barrière, Baie des canards et de la Rive.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.4) ENVIRONNEMENT

(6.4.1) RAPPORT

Un rapport est donné par le conseiller Christopher Brownrigg, Président du comité de l'environnement.

(6.5) URBANISME

(6.5.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Amanda St. Jean, présidente du Comité d'urbanisation.

(6.6) LOISIRS & CULTURE

(6.6.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Lynn Visentin, présidente du Comité des loisirs.

(6.6.2) APPUI DE RÉOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac Ste-Marie demande à la municipalité de Low d'appuyer la résolution #2014-07-221 portant sur l'AGA du réseau Biblio Outaouais;

#144-09-2014

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil appui la demande au réseau Biblio Outaouais de la part de la municipalité de Lac-Ste Marie de changer la date du AGA en 2015 afin d'éviter des conflits avec d'autres événements dans la municipalité de Lac-Ste-Marie;

ET QUE la Municipalité de Lac-Ste-Marie devienne hôte de l'AGA du Réseau Biblio Outaouais en 2017 afin de souligner le 35^{ième} anniversaire de sa bibliothèque communautaire.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.7) VARIA

(7) PÉRIODE DE QUESTION

1. Questions sur le déroulement du développement du Plan de zone agricole
2. Raymond Johnson demande l'appui du conseil pour opposer un règlement sur l'abatage d'arbres dans la MRCVG
3. Questions sur le cadastre

(8) AJOURNEMENT

#145-09-2014

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 20h00h.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »